

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE BON SABLE-IMMOBILIER » en abrégé « IBS-IMMOBILIER »

Siège Grand-bassam Petit-paris, Lot 332, Ilot 30

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/05/20225 reçus par Me KOUAME ASHANTY, Notaire, enregistrés, le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE BON SABLE-IMMOBILIER »

en abrégé « IBS-IMMOBILIER »

Objet : Fabrication et vente de briques, pavés et tous matériels de construction;

L'acquisition en propriété, ou en jouissance de tous immeubles bâtis ou non bâtis;

La mise en valeur desdits immeubles; La promotion immobilière ;

L'administration et l'exploitation par la location ou autrement des immeubles construits ou à construire;

L'édification de toutes constructions sur lesdits immeubles;

L'entreprise de tous travaux de voirie, canalisations d'eau, d'égouts, de gaz et d'installation d'éclairage sur lesdits immeubles;

Le dragage et la vente de sable; L'aménagement foncier; L'import-export;

L'acquisition par voie d'apport, d'achat ou d'échange la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration ou l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant, directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam Petit-paris, Lot 332, Ilot 30

Dirigeant(s) M OUATTARA LAGASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2025-B13-00142 du 09/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

